



Courbevoie, le 28 juillet 2008

La JOC ouvre huit accueils pour informer et soutenir les saisonniers Les saisonniers : les galériens de l'été

Les droits des saisonniers seraient-ils en vacances ? Les difficultés rencontrées par ces jeunes travailleurs sont nombreuses : 14 % n'ont même pas de contrat de travail. Pour leur venir en aide, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) ouvre huit accueils dans des villes touristiques, depuis le samedi 5 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août. La JOC répond à un véritable besoin d'accueil, d'information et d'accompagnement.

Heures supplémentaires non payées, absence de contrat de travail, conditions de logement déplorables... Les accueils saisonniers de la JOC ont déjà été confrontés à de nombreux cas préoccupants cet été : un jeune vendeur de journaux était uniquement payé en commissions. Autre exemple, le patron d'un pizzaiolo avait gardé les deux exemplaires du contrat de travail et l'a licencié dès qu'il n'a plus eu besoin de lui, sans recours possible.

« Certains jeunes n'ont aucune pause dans la journée, même si celle-ci dure quinze heures », raconte Aurélie Cormerais, responsable du dispositif Vacances Solidaires et Citoyennes au sein de la JOC. 25 % des saisonniers ne sont pas rémunérés pour leurs heures supplémentaires, c'est ce que révèle une enquête réalisée par la JOC en 2007 auprès de 900 jeunes. Cette étude montre que les jeunes travailleurs méconnaissent souvent leurs droits. Et pour cause, « la société et l'école ne leur fournissent pas toujours les informations nécessaires et ils se retrouvent dépourvus lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles », regrette Aurélie Cormerais pour qui ces accueils sont « une vraie mission de service public ».

Les accueils mis en place à Paris, Saint-Malo, La Baule, les Sables-d'Olonne, l'Île-de-Ré, Lourdes, Berck et la Côte normande sont assurées par de jeunes bénévoles de la JOC, pendant leur temps de vacances. Dans ce lieu convivial, ils sont à l'écoute des demandes, informent et accompagnent les saisonniers dans leurs démarches. Créés il y a cinquante ans, ces accueils reçoivent plusieurs milliers de saisonniers chaque année et leur apportent une vraie expertise sur leurs droits.

« La plupart des jeunes que nous rencontrons disent connaître leurs droits, mais quand nous poussons la discussion, nous nous apercevons que ce n'est pas le cas », analyse Aurélie Cormerais. « L'amélioration des conditions de logement et de travail des saisonniers doit être un élément essentiel du développement touristique français », revendique le mouvement d'éducation populaire. À ce titre, la JOC demande la création de maisons de saisonniers pour permettre d'informer et de rassembler dans un même lieu les services de l'État et d'assurer une présence des syndicats. L'association souhaite une augmentation des moyens de l'inspection du travail afin qu'elle soit plus présente auprès des saisonniers pendant l'été.

Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur l'été des jeunes sur www.joc.asso.fr

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Contact presse :

Florian MEYER

Tél. : 06 80 28 07 66 – 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

246 boulevard Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr